

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLIERS
EN DATE DU 30 AOUT 2021

Le 30 août 2021, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de GUILLIERS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. LEMAZURIER Joël, Maire

Présents : M. LEMAZURIER Joël, Maire, Mmes : ARSEL Magali, CERVEAUX Claudine, LE TURNIER Lydie, POULAIN Brigitte, SILVESTRI Christiane. MM : CARRET Julien, CATHERINET David, DUBOIS Bruno, GOURVENEK David, HOSPOD Jean-Jacques, SIMON Samuel, WILLIAM David.

Excusée : Mme MEYER Laurence ayant donné procuration à M. LEMAZURIER Joël

A été nommée secrétaire : Mme Magali ARSEL

Approbation procès-verbal du 14 juin 2021.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du 14 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION

1. Soutien au projet médico-soignant partagé (PMSP) et schéma directeur immobilier et architectural (SDIA) du Centre Hospitalier de Ploërmel et Territoire de santé Vannes Ploërmel

Le Conseil Municipal décide par 13 voix POUR et 1 Abstention, de soutenir fermement la demande d'investissement et d'appui des pouvoirs publics régionaux et nationaux pour la mise en œuvre du projet de transformation de l'offre de soin du territoire de santé n°4 en Morbihan.

2. Election d'un membre du conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission d'un conseiller

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité : M. Jean-Jacques HOSPOD, Mmes Claudine CERVEAUX et Magali ARSEL, membres titulaires de la CAO et Mrs Samuel SIMON, David WILLIAMS et Julien CARRET, membres suppléants.

3. Délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner une délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

4. Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire concernant l'attribution et la reprise de concessions funéraires.

5. Avenant à la convention ACTES pour la dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention signée avec la Préfecture, pour la dématérialisation des actes communaux.

PERSONNEL

6. Création d'un poste d'Adjoint Technique – emploi permanent

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint Technique territorial à temps plein, à compter du 01/09/2021.

7. Recrutement d'un agent sur poste non permanent pour faire face à un accroissement d'activité

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le recrutement d'un agent pour le renfort du Service Technique, en CDD pour une durée de 6 mois à compter du 01/10/2021.

8. Fixation des taux de promotion avancement de grade – Adjoints Techniques et Adjoints Administratifs

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité des taux de promotion d'avancement à 100 % pour les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

9. Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à compter du 01/10/2021.

10. Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à compter du 01/10/2021.

FINANCES

11. Attribution d'une subvention – association Handball année 2020/2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 432 € à l'association Handball club Mauron Guilliers pour l'année 2020/2021.

12. Demandes de gratuité salle du Carrouêz

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité des tarifs de location pour la salle du Carrouêz suite à des demandes diverses.

13. Autorisation de signature – convention Morbihan Energies installation de lanternes sur poteaux béton

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le programme de remplacement de 17 lanternes sur poteaux béton et autorise le Maire à signer la convention s'y rapportant.

14. Devis porte séquentielle Services Techniques

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité un devis de la société FP – fermetures du Porhoët pour le remplacement de la porte de garage sectionnelle de l'atelier technique.

15. Devis éclairage sécurité complexe sportif

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité un devis de la SARL PICARD ELECTRICITE concernant des travaux sur l'éclairage de sécurité du complexe sportif.

16. Rapport sur table : Devis réfection gouttières toitures école publique

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité deux devis de la société SARL Toitures de Brocéliande pour la réfection des gouttières de l'école publique et travaux sur préau.

17. Décision budgétaire modificative N°2 – budget principal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité une décision budgétaire modificative (n°2) du budget principal intégrant les crédits nécessaires pour le remplacement de la porte de garage de l'atelier technique.

TRAVAUX

18. Travaux de voirie 2021 (en campagne)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE, mieux disante.

19. Travaux – rue de la Hache : autorisation de signature du marché de travaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE, mieux disante.

URBANISME

20. Classement voiries lotissements – transfert domaine public communal

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le lancement de la procédure de classement dans le domaine public, de linéaires de voirie situé dans différents lotissements communaux.

Conformément aux dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal est affiché, sous huit jours, par extraits, à la porte de la mairie.

Fait à Guilliers, le 03/09/2021

Le Maire,

Joël LEMAZURIER